

Mairie de Lamontelarié

81260 LAMONTELARIE
Tél : 05.63.74.01.92 Fax : 05.63.74.01.54
mairie.lamontelarie@orange.fr
<https://lamontelarie.fr>

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 11 février 2020

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres ayant pris part aux délibérations : 6

Présents :

M. Pierre ESCANDE

M. Philippe BAUDIERE

Mme. Eliane GERSTENMAIER

Mme. Chantal GUILLOT

Mme. Julie COUGET

Absents :

Mme. Fanny SOLANS

Mme. Fanny SOLANS a donné pouvoir à Mme. Julie COUGET

La séance est ouverte sous la présidence de M. le Maire à 17h30

Mme. Chantal GUILLOT est désignée secrétaire de séance

I. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 13 décembre 2019.

En l'absence de remarque, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

II. Approbation des comptes de gestion Commune & Eau/Assainissement 2019.

COMMUNE : résultat budgétaire de l'exercice

RECETTES	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Prévisions budgétaires totales	202 901.00	160 049.00	362 950.00
Titres de recettes émis	85 918.30	125 917.04	211 835.34
Réduction de titres	0.00	0.00	0.00
Recettes nettes	85 918.30	125 917.04	211 835.34

DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	202 901.00	160 049.00	362 950.00
Mandats émis	105 766.89	118 716.35	224 483.24
Annulations de mandats	0.00	53.06	53.06
Dépenses nettes	105 766.89	118 716.35	224 483.24

RESULTAT EXERCICE			
Excédent		7 200.69	
Déficit	19 848.59		12 647.90

COMMUNE : résultat d'exécution du budget principal et des services non personnalisés

BUDGET PRINCIPAL	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2018	80 380.57	50 706.26	131 086.83
Part affectée à l'investissement : exercice 2019	0.00	0.00	0.00
Résultat de l'exercice 2019	-19 848.59	7 200.69	-12 647.90
Résultat de clôture de l'exercice 2019	60 531.98	57 906.95	118 438.93

EAU/ASSAINISSEMENT : résultats budgétaires de l'exercice

RECETTES	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Prévisions budgétaires totales	349 487.00	16 966.00	365 883.00
Titres de recettes émis	4 360.02	12 230.21	16 590.23
Réduction de titres	0.00	0.00	0.00
Recettes nettes	4 360.02	12 230.21	16 590.23

DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	349 487.00	16 396.00	365 883.00
Mandats émis	1 065.79	14 339.77	15 405.56
Annulations de mandats	0.00	0.00	0.00
Dépenses nettes	1 065.79	14 339.77	15 405.56

RESULTAT EXERCICE			
Excédent	3 294.23		1 184.67
Déficit		2 109.56	

RESULTAT D'EXECUTION	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2018	30 550.68	3 580.44	34 131.12
Part affectée à l'investissement : exercice 2019	0.00	0.00	0.00
Résultat de l'exercice 2019	3 294.23	-2 109.56	1 184.67
Résultat de clôture de l'exercice 2019	33 844.91	1 470.88	35 315.79

Vote : 6 votants Contre : 0 Abs : 0 Pour : 6

III. Vote Comptes Administratifs Commune, Eau/Assainissement 2019.

1 - Sous la présidence de M. Philippe BAUDIERE, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2019 qui s'établit ainsi :

COMMUNE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Mandats émis	118 716.35	105 766.89	224 483.24
Titres émis	125 917.04	85 918.30	211 835.34
Résultat de l'exercice	7 200.69	-19 848.59	-12 647.90
Résultat reporté	50 706.26	80 380.57	131 086.83
Résultat de clôture hors restes à réaliser	57 906.95	60 531.98	118 438.93
Restes à réaliser dépenses		11 116.00	11 116.00
Restes à réaliser recettes		40 618.00	40 618.00
Solde restes à réaliser		29 502.00	29 502.00
Besoin de financement		0.00	0.00

Hors la présence de M. Pierre ESCANDE, Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif du budget communal 2018.

Vote : 6 votants Contre : 0 Abs : 0 Pour : 5

2 - Sous la présidence de M. Philippe BAUDIERE, le Conseil Municipal examine le compte administratif du service Eau/Assainissement 2019 qui s'établit ainsi :

EAU/ASSAINISSEMENT

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Mandats émis	14 339.77	1 065.79	15 405.56
Titres émis	12 230.21	4 360.02	16 590.23
Résultat de l'exercice	-2 109.56	3 294.23	1 184.67
Résultat reporté	3 580.44	30 550.68	34 131.12
Résultat de clôture hors restes à réaliser	1 470.88	33 844.91	35 315.79
Restes à réaliser dépenses		2 000.00	3 000.00
Restes à réaliser recettes		0.00	0.00
Solde restes à réaliser		- 2 000.00	- 2 000.00
Besoin de financement		0.00	0.00

Hors la présence de M. ESCANDE Pierre, Maire, le Conseil Municipal approuve le compte administratif du service Eau et Assainissement 2018.

Vote : 6 votants Contre : 0 Abs : 0 Pour : 5

IV. Affectation de résultat Commune et Eau.

Mme la Secrétaire de mairie présente les documents concernant l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2019.

COMMUNE

EXCEDENT GLOBAL CUMULE A AFFECTER AU 31/12/2019	57 906.95 €
Besoin de financement	
AFFECTATION OBLIGATOIRE (arrondie) A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0.00 €
SOLDE DISPONIBLE AFFECTE COMME SUIT : Affectation complémentaire en réserve (c/1068)	0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	57 906.95 €
Total affecté au c/1068 :	0.00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019 Déficit à reporter (ligne 002)	0.00 €

M. le Maire soumet au vote cette délibération :

Vote : 6 votants Contre : 0 Abs : 0 Pour : 6

EAU/ASSAINISSEMENT

EXCEDENT GLOBAL CUMULE A AFFECTER AU 31/12/2019	1 470.88 €
Besoin de financement	
AFFECTATION OBLIGATOIRE (arrondie) A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0.00 €
SOLDE DISPONIBLE AFFECTE COMME SUIT : Affectation complémentaire en réserve (c/1068)	0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	1 470.88 €
Total affecté au c/1068 :	0.00 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2019 Déficit à reporter (ligne 002)	0.00 €

M. le Maire soumet au vote cette délibération :

Vote : 6 votants Contre : 0 Abs : 0 Pour : 6

V. Dossier de demande d'une subvention Fonds de Concours.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'une personne est intéressée pour louer le logement sud du presbytère. Mais suite à une visite des lieux après le départ des anciens locataires, il s'avère qu'il y a lieu de faire des travaux de réfection. En effet, toute la robinetterie est obsolète et il est donc prévu d'installer des mitigeurs sur les lavabos et les douches. De plus et après avoir vérifié le système de chauffage, nous sommes dans l'obligation de le remettre en état de fonctionnement, soit de prévoir le changement des vannes, du jeu d'électrodes, du détendeur, du régulateur et des sondes d'ambiance et extérieure.

Pour cela, il est proposé à l'assemblée de solliciter une subvention au niveau de notre communauté de communes au titre du Fonds de Concours.

Coût prévisionnel HT	2 050.18 €
T.V.A.	410.04 €
Total TTC	2 460.22 €

Plan de financement prévu	
Fonds de Concours communauté (50%)	1 025.09€
Autofinancement communal (35%)	1 025.09€
+ TVA	410.04€

Vote : 6 votants Contre : 0 Abs : 0 Pour : 6

VI. Consultation nouveau contrat groupe risques statutaires 2021/2024

La commune a la possibilité de pouvoir adhérer, le cas échéant, au contrat groupe ouvert à adhésion facultative que le Centre de gestion se propose de souscrire pour une prise d'effet au 01.01.2021 et pour une période de 4 ans. Monsieur le Maire propose aux Conseil Municipal de charger le Centre de Gestion du Tarn de négocier la conclusion de ce contrat, tout en se réservant expressément la faculté de ne pas adhérer au contrat groupe sans devoir en aucune manière justifier sa décision.

La Commune précise que le contrat devra garantir tout ou partie des risques financiers encourus par les Collectivités intéressées en vertu de leurs obligations à l'égard du personnel affilié tant à la CNRACL qu'à l'IRCANTEC.

Monsieur le Maire demande aux Conseillers Municipaux de bien vouloir se prononcer à ce sujet.

Vote : 6 votants Contre : 0 Abs : 0 Pour : 6

VII. Questions diverses.

Suite au questionnement de certains Conseillers Municipaux au sujet du Fonds de Concours que nous réserve notre communauté de communes, à savoir les conditions de calcul du montant total octroyé à chaque commune ainsi que celles qu'il est nécessaire de présenter et de produire afin d'en faire demande et obtenir ces subventions, il est proposé de faire un courrier au président de la Communauté afin d'obtenir des explications détaillées. Il sera également demandé si ces dispositions et modalités pourront être revues au début du prochain mandat en fonction des dispositions légales.

L'ordre du jour étant épuisé et sans aucune autre question, la séance est levée à 20H30.

Le Maire
Pierre ESCANDE